

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/10/2024 - 11867 - 2010 B 00066 - 519 320 048 - ECO-COM

ECO-COM

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : rue de la Mairie
45800 – SAINT JEAN DE BRAYE

519 320 048 RCS ORLEANS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2024

Le Trente-et-un Mai 2024 à 10 heures, les associés se sont réunis à SAINT JEAN DE BRAYE (45800), rue de la Mairie, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **Monsieur JRAD Hamdi**, associé-gérant, détenteur de Quatre cent cinquante parts, ci 450 parts,
- **Madame JRAD Zeina**, associée, détenteur de Cinquante parts, ci 50 parts,

Total des parts des associés présents : 500 parts sur les 500 parts composant le capital social.

Monsieur JRAD Hamdi préside la séance en qualité de Gérant-associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Zj

br

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 et quitus à la gérance, affectation du résultat,
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première Résolution - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 19.385,81 Euros.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 2.093 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19.385,81 Euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 19.385,81 Euros.

Affectation

- Aux Autres réserves, soit 19.385,81 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

25

Troisième Résolution - Conventions réglementées

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Gérant sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

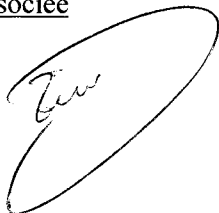
Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

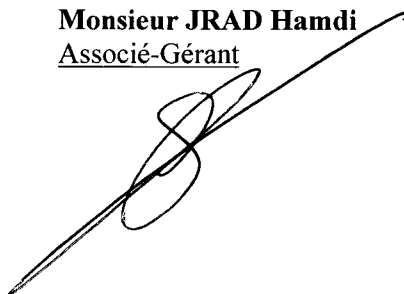
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents.

Madame JRAD Zeina
Associée

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Zeina', enclosed within a large, loopy oval shape.

Monsieur JRAD Hamdi
Associé-Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hamdi', written in a stylized, cursive manner with a long horizontal stroke extending to the right.

ECO-COM

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : rue de la Mairie
45800 – SAINT JEAN DE BRAYE

519 320 048 RCS ORLEANS

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MAI 2024

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 Novembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

CHAPITRE I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La location-gérance du fonds de commerce de SAINT JEAN DE BRAYE (45800), rue de la Mairie a pris fin au 30 Juin 2021.

La société est holding animatrice.

La société détient 74 % des actions de la société JCAP, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.554.000 Euros dont le siège social est à SAINT JEAN DE BRAYE (45800), rue de la Mairie, immatriculée au RCS de ORLEANS sous le numéro 899 896 013, pour l'exploitation du fonds de commerce sous enseigne CARREFOUR MARKET situé à la même adresse.

Le chiffre d'affaires net de la société JCAP pour l'exercice clos le 30 Novembre 2023 s'est établi à 9.289.844 Euros. Compte tenu du coût d'achat des marchandises, la marge brute globale s'élève à 20,34 %. Dans ces conditions, le résultat net à affecter de la société s'est élevé à la somme de 120.141,96 Euros.

Le chiffre d'affaires net de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 s'est établi à 118.553 Euros.

La société a supporté l'impôt sur les sociétés pour un montant de 2.093 Euros qui a porté le résultat net à affecter à la somme de 19.385,81 Euros.

Au 30 Novembre 2023, la société était endettée à l'égard de ses associés qui ont porté en compte courant d'associé non rémunéré les sommes nécessaires pour couvrir ses frais de fonctionnement.

1/8

CHAPITRE II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

CHAPITRE III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société ayant dorénavant une activité de holding animatrice, il est difficile d'établir des prévisions à court terme.

CHAPITRE IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHAPITRE V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

CHAPITRE VI - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 118.553 Euros contre 115.129 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2,97 %,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 122.153 Euros contre 124.153 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de (- 1,61) %,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 106.511 Euros contre 117.629 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de (- 9,45) %,
- Le résultat d'exploitation ressort à 15.642 Euros contre 6.523 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 91.467 Euros contre 103.869 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de (-11,94) %,

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de 5.836 Euros contre 2.827 Euros, pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 21.478 Euros contre 9.350 Euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, et de l'impôt sur les bénéfices de 2.093 Euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 19.385 Euros contre un bénéfice de 9.350 Euros au titre de l'exercice précédent.



CHAPITRE VII - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19.385,81 Euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 19.385,81 Euros.

Affectation

- Aux autres réserves, soit 19.385,81 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

CHAPITRE IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 2.093 Euros, correspondant à :

- Impôt sur les sociétés : 2.093 Euros

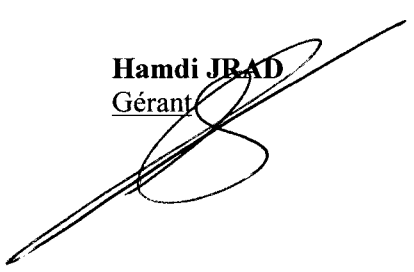
CHAPITRE X - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Saint Jean de Braye,
Le 16 Mai 2024

Hamdi JBAD
Gérant



RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2019	2020	2021	2022	2023
I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a : Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b : Nombre de parts sociales	500	500	500	500	500
c : Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a : Chiffre d'affaires hors taxes	8 453 303	8 835 515	5 465 104	115 129	118 553
b : Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	90 224	221 421	398 458	9 350	21 478
c : impôts sur les bénéfices	9 483	47 287	104 169	-	2 093
d : Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	77 137	170 024	246 632	9 350	19 385
e : Montant des bénéfices distribués (1)					
III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE PART					
a : Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	161,48	348,27	588,58	18,70	38,77
b : Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	154,27	340,05	493,26	18,70	38,77
c : Dividende versé à chaque action (1)					
IV . PERSONNEL					
a : Nombre de salariés	19	19	20	-	-
b : Montant de la masse salariale	565 135	616 001	452 166	103 868	91 467
c : Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	79 139	102 520	46 570	-	-

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.

Désignation de l'entreprise		SARL ECO-COM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Rue DE LA MAIRIE 45800 SAINT JEAN DE BRAYE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 1 9 3 2 0 0 4 8 0 0 0 1 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/11/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 149 960	CV		1 149 960
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	615	BI		615	
TOTAL (II)		BJ	1 150 575	BK		1 150 575	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 045	BY		6 045
		Autres créances (3)	BZ	26 421	CA		26 421
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	437 093	CG		437 093	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	469 561	CK		469 561	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 620 136	1A		1 620 136	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an des immobilisations financières nettes :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

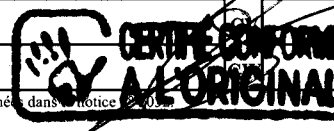
Désignation de l'entreprise		SARL ECO-COM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 512 097	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	19 385	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 542 483	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	41 415	
	TOTAL (III)			DR	41 415	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 463	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 881	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 873	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	11 019	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	36 237		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 620 136		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	36 237
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ECO-COM						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	118 553	FH		FI	118 553	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	118 553	FK		FL	118 553	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 600	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	122 153
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 893	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 231	
	Salaires et traitements*					FY	91 467	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	919	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	106 511	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 642	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 836	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 836	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							5 836	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							21 478	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2053



Désignation de l'entreprise		SARL ECO-COM		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 093		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	127 990		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	108 604		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	19 385		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 600	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		



ANNEXE**ANNEXE**

ENTREPRISE : S.A.R.L. ECO-COM
ACTIVITE : Holding
ADRESSE : Rue de la Mairie
45800 – SAINT JEAN DE BRAYE

TOTAL DU BILAN : 1 620 136 Euros
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES : 118 553 Euros
EFFECTIF MOYEN : -

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Novembre 2023 dont le total est de 1 620 136 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 127 990 Euros, et dégageant un bénéfice de 19 385 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} Décembre 2022 au 30 Novembre 2023.

Les notes (ou tableaux) n° 1 à 22 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par la gérance.



ANNEXE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses suivantes :

- Fin de location gérance 30/06/2021,
- Mise en activité en Holding,
- Continuité d'Exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultant des dispositions du plan comptable général.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité de Normes Comptables N° 2014.03 du 05 Juin 2014.

2. CHANGEMENT DE METHODES

Aucun changement de méthodes n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

3. COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

La société n'a pas comptabilisé de travaux faits par elle-même.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les participations détenues ressortissant du domaine des filiales et des participations au sens des Articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

S.A.S. JCAP détenue à 74 %

- Capitaux propres au 30 Novembre 2023 :	1 805 401 Euros
- Résultat net comptable au 30 Novembre 2023 :	120 142 Euros

5. AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'a été consenti aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

6. COUT DE PRODUCTION DES STOCKS

Sans Objet



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE

7. ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF ROULANT

Sans Objet

8. METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

A/ Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel et Outillages	7 ans
- Matériel de bureau	3 ans

B/ Les Provisions

Etat présenté sur le tableau fiscal n° 2056 ci-joint.

9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

A/ Charges à répartir

Aucune charge différée, aucun frais d'acquisition d'immobilisation, aucun frais d'émission d'emprunt, aucune charge à étaler, n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

B/ Charges constatées d'avance

NEANT

C/ Produits à recevoir sur créances

Les produits à recevoir s'élèvent au 30 Novembre 2023 à : **9 293,10 Euros**

- Clients Factures à Etablir :	6 045,60 Euros
- Intérêts Courus à recevoir :	3 247,50 Euros

10. AMORTISSEMENTS DE PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Information sans objet, car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant de prime de remboursement.

11. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

- Emprunts obligataires convertibles	NEANT
- Autres emprunts obligataires	NEANT
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	NEANT
- Emprunts et dettes financières divers	NEANT



1, 1, 1

ANNEXE

12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à : - **NEANT**

Ils correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous, qui concernent des produits sur des prestations non encore fournies à la date d'arrêté des comptes :

- **NEANT** -

13. CHARGES A PAYER SUR DETTES

La récapitulation, par nature, des dettes, charges à payer en fin d'exercice se présente comme suit :

- Autres emprunts et dettes assimilées, intérêts courus	-
- Fournisseurs factures non parvenues	16 362,00 Euros
- Personnel, Dettes provisionnées sur congés payés	-
- Personnel, Autres charges à payer	-
- Organismes sociaux, Charges à payer	-
- Etat, Charges à payer	1 033,00 Euros
- Associés, comptes courants, intérêts courus	-
- Intérêts courus sur concours bancaires courants	-
- Divers	-
SOIT UN TOTAL DE	17 395,00 Euros

14. LE CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 10 000 Euros au 30 Novembre 2023. Il est entièrement libéré et versé et n'a subi aucune modification au cours de l'exercice.

15. CENTRALISATION DES POSTES DE BILAN

Aucune créance ou dette (y compris celle représentées par des effets de commerce) figurant respectivement, soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées ou en participation.

16. ENTREPRISES LIEES

(Article 24.15 du Décret du 29 Novembre 1983)

La société détient une participation de 74 % dans la S.A.S. JCAP au 30 Novembre 2023 :

- Actif concerné : 1 149 960,00 Euros	- Charges financières : - NEANT -
- Passif concerné : - NEANT -	- Produits financiers : - NEANT -

17. REEVALUATION

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.



ANNEXE

18. PARTS DE BENEFICIAIRES

Aucune part de bénéficiaire n'a été émise par la société.

19. ENGAGEMENTS

Aucun engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration de direction ou de surveillance.

20. ECART DE CONVERSION

Aucune opération de devise ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice.

Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

21. REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissement n'a été effectuée au cours de l'exercice.

22. ENGAGEMENTS

Engagements donnés

- Effet escomptés non échus	NEANT
- Avals et cautions	NEANT
- Autres	NEANT
- Crédit-bail immobilier	NEANT
- Crédit-bail mobilier	NEANT

Engagements réciproques

NEANT



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

